

19 mars 2026

Parc éolien du Crêt des Ours sur les communes Plaimbois-du-Miroir, Montbéliardot, Bonnétage et Rosureux (25) Plan de situation

Rubrique des activités soumises à autorisation au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : 2980.1



TABLES DES MATIERES

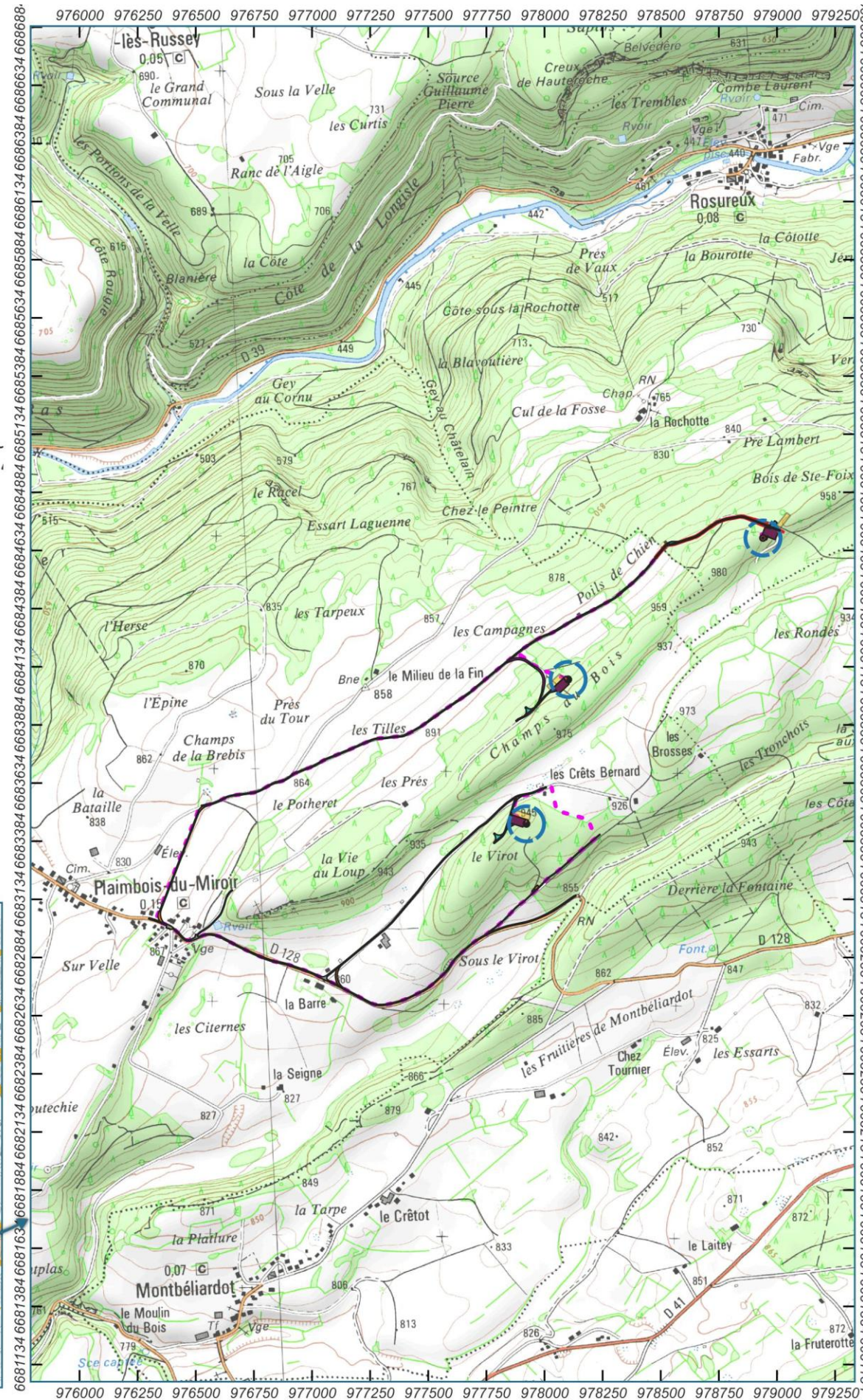
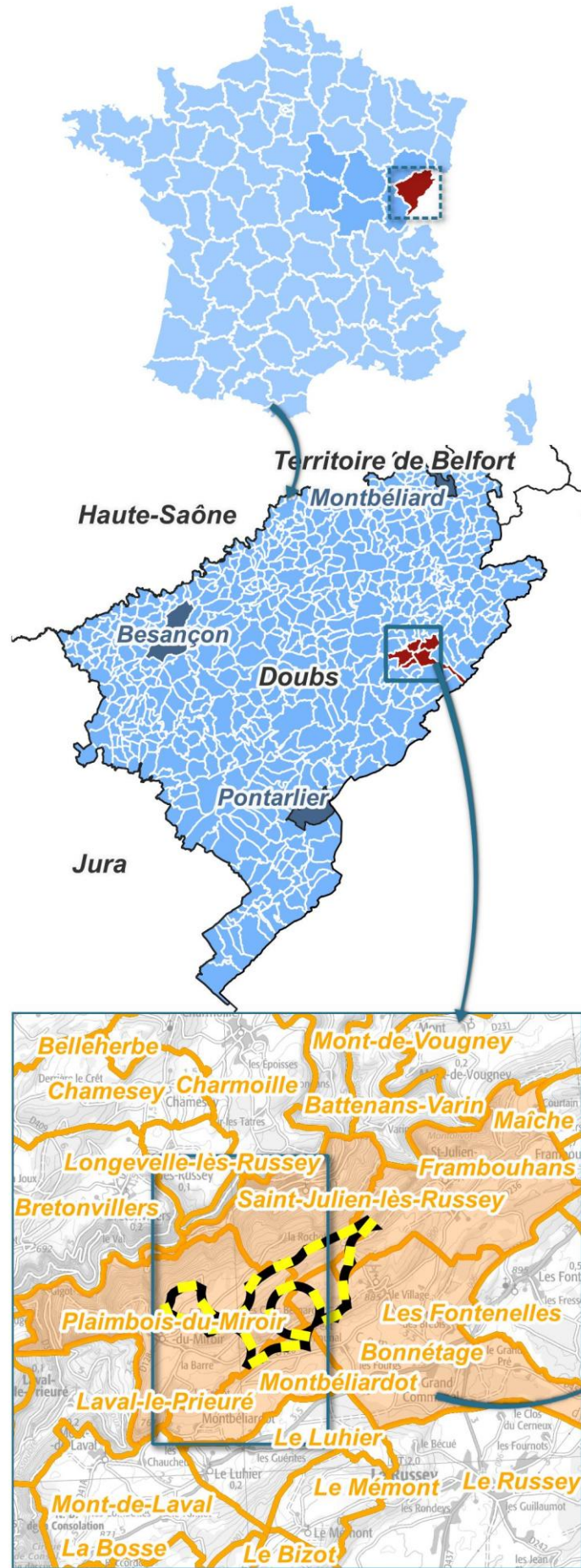
I.	Introduction.....	3
II.	Plan de situation à l'échelle 1/25 000 ^{ème}	4

I. INTRODUCTION

L'objet de ce document est de présenter le plan de situation utile à la compréhension des pièces du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale du projet éolien du Crêt des Ours.

Les autres pièces constitutives du dossier de Demande d'Autorisation Environnementale sont présentées indépendamment.

II. PLAN DE SITUATION A L'ECHELLE 1/25 000^{EME}



PLAN DE SITUATION
ECHELLE : 1/25 000 ème

Projet éolien du Crêt des Ours

Projet

- Fondation et accès aux éoliennes
- Survol des pales (Ø de rotor 150 m)
- Fondation et accès éoliennes
- Plateforme
- Plateforme de retournement temporaire
- Plateforme de stockage des pales
- Piste existante (non revetue)
- Piste existante (revetue)
- Piste à créer temporaire
- Piste à créer
- Elargissement de la piste
- Poste de livraison (PDL)
- Plateforme du PDL
- Réseau inter-éolien
- Zone d'implantation potentielle

Limites administratives

- Communes du projet
- Limites communales
- Limites départementales

Données : IGN
Fond cartographique : SCAN25® - SCAN100® - IGN
Réalisation : Synergis Environnement, 03/2026

